

RÈGLEMENT DE PARTICIPATION À L'OPÉRATION « SATISFAIT OU REMBOURSÉ »

Article 1 – Général

- 1.1. Le présent règlement (ci-après dénommé le « Règlement ») contient les conditions de participation à l'Opération "Satisfait ou Remboursé", organisée par JACQUET BELGIUM (ci-après l'« Opération »).

JACQUET BELGIUM, Société Anonyme, dont le siège social est situé au 17 rue François Englert, boîte n° 3, 1480 Tubize, Belgique, numéro de TVA/BCE BE0420035932/0420.035.932 et joignable par e-mail à l'adresse suivante info.belgique@jacquet.com (ci-après dénommé : "JACQUET BELGIUM" ou l'« Organisateur »).
- 1.2. Le règlement Opération Satisfait ou Remboursé peut à tout moment être consulté sur le site <https://jacquet-burger-brioche-cashback.be/>
- 1.3. L'Opération Satisfait ou Remboursé est organisée en Belgique.
- 1.4. En participant à l'Opération, vous acceptez sans réserve le contenu du présent Règlement Satisfait ou Remboursé ainsi que toute décision prise par JACQUET BELGIUM dans le cadre de l'Opération.
- 1.5. L'Opération aura lieu du 27 mai 2026 jusqu'au 31 juillet 2026 (ci-après la « Durée ») ou jusqu'à épuisement des 5.000 cashbacks.
- 1.6. Les achats doivent se faire entre le 27 mai et le 31 juillet 2026. L'action est valable exclusivement pour les produits achetés dans les magasins Carrefour, Intermarché et Delhaize.
- 1.7. Pendant toute la durée de l'Opération, le présent Règlement est disponible gratuitement sur le site internet <https://jacquet-burger-brioche-cashback.be/>, où il peut être consulté.
- 1.8. Préalablement à toute participation à l'Opération, chaque participant doit prendre connaissance le présent règlement. La participation à l'opération implique l'acceptation entière et sans réserve du présent Règlement, de tout avenant à celui-ci. Toutes les difficultés pratiques d'interprétation ou d'application du présent Règlement seront tranchées souverainement par l'Organisateur.

Article 2 – Participants et conditions de participation

- 2.1. La participation est réservée aux personnes ayant au moins 18 ans au moment de l'inscription et étant domicilié au territoire de l'Opération durant toute la Durée de l'Opération Satisfait ou Remboursé.
- 2.2. Les personnes suivantes sont exclues de participation :
 - Les membres du personnel de JACQUET BELGIUM directement impliqué dans la conception, le développement, l'organisation, l'administration de l'Opération ;
 - Les mineurs ;

- Les employés des entreprises partenaires qui participent directement ou indirectement à la conception, au développement, à l'organisation, à l'administration de l'Opération ;
- Les parents et/ou proches des employés susmentionnés ; et
- Toutes les personnes domiciliées à la même adresse que les personnes précitées.

2.3. Les participants qui ne respecteraient pas les règles contenues dans le présent Règlement seront immédiatement et automatiquement exclus de la participation sans avertissement préalable.

Article 3 – Responsabilité

- 3.1. L'Organisateur n'est pas responsable des dommages directs ou indirects survenus dans le cadre de la participation à l'Opération, de quelque nature qu'ils soient et quelle qu'en soit la cause, l'origine ou les conséquences, même s'il a été avisé du risque de tels dommages, y compris les dommages causés à titre résultant d'une interruption ou d'un dysfonctionnement du réseau Internet ou de l'ordinateur d'un Participant ou d'une personne physique ou morale impliquée dans l'organisation de l'Opération ou de tout autre problème lié aux réseaux de télécommunications, ordinateurs ou serveurs, fournisseurs d'accès Internet, systèmes informatiques ou programmes informatiques ; l'utilisation du Site Internet de l'Opération, incluant toutes anomalies ou virus qui pourraient infecter et/ou endommager l'équipement informatique ou tout autre bien du Participant.
- 3.2. Si l'Opération venait à être résiliée du fait du comportement de l'un des Participants, l'Organisateur se réserve le droit de réclamer une indemnisation pour le préjudice subi.
- 3.3. Sauf faute lourde ou intentionnelle, ni l'Organisateur, ni son personnel, ni aucun tiers auquel il aurait fait appel pour l'organisation de l'Opération, ne pourront être tenus responsables de tout dommage de quelque nature que ce soit pouvant survenir du fait de participation à ou de l'organisation de l'Opération. La responsabilité des parties mentionnées dans ce paragraphe ne peut en aucun cas être augmentée à la suite de toute modification, suspension ou résiliation de l'Opération, comme indiqué dans le paragraphe précédent.

Article 4 – Confidentialité

- 4.1 Lors de votre inscription et de votre participation à l'Opération, vous fournissez à l'Organisateur des données personnelles. Les coordonnées des Participants qui s'inscrivent seront reprises dans le dossier de l'Organisateur.
- 4.2 L'Organisateur traite ces données personnelles en toutes circonstances dans le respect du Règlement Général sur la Protection des Données (ci-après : « RGPD ») ainsi que du Livre XII du Code de Droit Économique relatif au commerce électronique.

Article 5 – Conflits

5.1 Toute réclamation relative à la présente Opération doit être adressée par courrier électronique à l'adresse suivante : info.belgique@jacquet.com.

Article 6 – Disqualification, suspension ou annulation

6.1. Tout manquement au présent Règlement ou toute fraude entraînera la disqualification du Participant. L'Organisateur pourra disqualifier un Participant en cas de suspicion claire et raisonnablement fondée d'infraction au présent Règlement.

Les Participants disqualifiés seront immédiatement et définitivement exclus de la participation à l'Opération. Dans tous ces cas, les décisions de l'Organisateur seront définitives et sans appel.

6.2. L'Organisateur se réserve le droit d'écourter, de suspendre, de modifier ou d'annuler l'Opération pour toute raison indépendante de sa volonté ou en cas de force majeure rendant impossible la poursuite de l'Opération conformément au présent Règlement, a fortiori en cas de dysfonctionnement d'Internet ou de tout autre problème lié aux réseaux de télécommunications, aux ordinateurs ou aux serveurs, aux fournisseurs d'accès Internet, aux systèmes informatiques ou aux programmes informatiques.

6.3. En outre, l'Organisateur se réserve le droit d'écourter, de suspendre ou de prolonger l'Opération ou de modifier les conditions de participation, les prix ou toute autre modalité de celle-ci à tout moment et à sa seule discrétion et discrétion, même en dehors de toute situation de force majeure et sans les Participants obtenant à ce titre tout droit de recours contre l'Organisateur.

Article 7 – Le cashback

7.1. Cette Opération est disponible pour tout participant qui s'inscrit pendant la Durée de l'Opération et qui achète l'un des produits suivants :

Burger Brioché Ultra Moelleux - 250g

7.2. Les achats doivent se faire entre le 27 mai 2026 et 31 juillet 2026. La participation doit être enregistrée au plus tard le 31 juillet 2026.

7.3. Lors de l'achat d'un produit listé ci-dessus, le Participant a droit aux remboursements suivants :

Le montant du remboursement est fixé à trois euros et neuf centimes toutes taxes comprises (3,09 € TTC), correspondant au prix d'un pack de burgers briochés ultra moelleux.

7.4. L'Opération consiste à proposer une offre payante avec obligation d'achat intitulée « Satisfait ou remboursé », permettant aux Participants de se faire rembourser le produit listé à l'article 7.1, en cas de non-satisfaction du produit. La participation est conditionnée à l'achat d'un produit porteur de l'offre pendant la période de validité, tel que prévu par l'article 7.1 et l'article 7.2. La participation se fait via le site internet indiqué sur le sticker apposé sur l'emballage (ci-après le « Site »). Pour valider sa participation, le Participant doit fournir une preuve d'achat lisible mentionnant le produit et la date d'achat. Il doit ensuite effectuer une demande de remboursement sur le Site, accompagnée des informations personnelles et les coordonnées bancaires requises. Le montant du remboursement est

fixé à trois euros et neuf centimes toutes taxes comprises (3,09 € TTC). L'offre est limitée à un remboursement par foyer.

- 7.5. L'Opération n'est pas cumulable avec d'autres promotions sur les mêmes produits au cours de la même période. Les frais liés à la participation à l'Opération (connexion internet, etc....) sont intégralement à la charge du Participant.
- 7.6. Les demandes de remboursement sont traitées dans un délai d'environ trente (30) jours suivant la réception de la demande. Le remboursement s'effectue par virement bancaire.

Article 8 – Informations figurant sur le Site

Les informations se trouvant sur le Site sont données pour la seule information générale des utilisateurs.

Bien que la société JACQUET BELGIUM prenne le plus grand soin pour s'assurer de la qualité et de la fiabilité des informations contenues sur le Site, ces dernières sont fournies à titre indicatif sans aucune garantie, explicite ou implicite, de validité, d'exhaustivité ou d'actualité. En conséquence de quoi, le visiteur reconnaît utiliser ces informations sous sa seule et unique responsabilité.

JACQUET BELGIUM ne sera pas responsable en cas d'intrusion frauduleuse d'un tiers sur le Site ayant entraîné une modification des informations du Site.

Article 9 - Modification ou Interruption du Site

JACQUET BELGIUM se réserve le droit de modifier le contenu du Site et du présent règlement à tout moment et sans préavis, sans que JACQUET BELGIUM ne puisse être tenue responsable des conséquences de telles modifications. Par ailleurs, JACQUET BELGIUM se réserve le droit d'interrompre ou de suspendre tout ou partie des fonctionnalités du site à tout moment et sans préavis.

Article 10 – Propriété intellectuelle

Le Site, ainsi que tous les éléments le composant (notamment textes, photographies, vidéos, marques) constituent une œuvre de l'esprit protégée par le droit de la propriété intellectuelle, conformément au droit belge et aux conventions internationales applicables.

Le contenu du Site, la structure générale ainsi que les logiciels, textes, images animées ou non, photographies et tous les autres éléments composant le Site sont la propriété exclusive de JACQUET BELGIUM ou des tiers qui lui ont concédé les droits nécessaires.

L'utilisateur n'est autorisé qu'à représenter les pages du Site sur son écran et n'a le droit de reproduire les éléments de propriété intellectuelle du Site, qu'à titre temporaire et aux seules fins de consultation du Site pour son seul usage personnel et privé dans un but non commercial.

Sauf autorisation préalable écrite de JACQUET BELGIUM, il est interdit de copier, télécharger tout ou partie du Site ou de son contenu.

En conséquence, toute représentation ou reproduction, même partielle, qui pourrait être faite du Site ou des éléments le composant sans le consentement préalable et écrit de JACQUET BELGIUM constitue un acte de contrefaçon sanctionné par le droit de la propriété intellectuelle, engageant les responsabilités civiles et pénales du contrefacteur.

Il en est de même des bases de données figurant, le cas échéant sur le Site qui sont également protégées par le droit de la propriété intellectuelle.

Les signes distinctifs de JACQUET BELGIUM tels que les noms de domaine, marques, dénominations, noms commerciaux ainsi que les logos figurant sur le Site sont protégés par le droit de la propriété intellectuelle et sont la propriété exclusive de JACQUET BELGIUM ou des tiers qui lui ont concédés les droits nécessaires.

Toute reproduction totale ou partielle et/ou utilisation de ces signes distinctifs effectuée à partir des éléments du Site sans l'autorisation expresse de l'éditeur du Site est donc prohibée, tel que prévoit le droit de la propriété intellectuelle.

Article 11 - Protection des données personnelles et cookies

Pour obtenir plus d'informations sur les cookies utilisés ainsi que sur les mesures mises en œuvre en matière de protection des données personnelles, il est renvoyé à la Politique de confidentialité et à la politique cookies de JACQUET BELGIUM.

Pour toute question relative au présent règlement du site, vous pouvez nous écrire à l'adresse suivante : info.belgique@jacquet.com.